



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN  
à Monsieur Philippe GOFFIN, Ministre de la Défense,  
concernant l'acquisition de nouvel équipement pour l'armée belge  
- Bruxelles, le 2 décembre 2019 -**

Monsieur le Ministre,

Nos militaires pourront bientôt s'habiller avec du nouvel matériel d'équipement, notamment un nouveau casque, une tenue de pluie ainsi qu'un nouveau fusil d'assaut. Une décision que je salue très fort!

Une nouveauté est également le fait que l'acquisition se fait via un achat collectif par l'OTAN afin de profiter de condition bien meilleure. Du coup, plusieurs pays différents porteront les mêmes couleurs d'uniformes.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Quels sont les pays qui auront les mêmes nouvelles tenues comme celles de l'armée belge ?
- Ce genre d'achat regroupé sera-t-il dorénavant appliqué dans l'achat de matériel militaire ?
- Que peuvent encore attendre les soldats belges en termes d'équipement dans le futur ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Katrin JADIN**

## **Réponse du ministre, Philippe GOFFIN :**

1. Récemment, plusieurs commandes ont été passées auprès de la NATO SUPPORT and PROCUREMENT AGENCY (NSPA) pour équiper nos soldats avec des nouvelles tenues de pluie et des équipements divers. Lorsque plusieurs pays doivent acheter un équipement pour lequel les caractéristiques opérationnelles et techniques sont assez similaires, la NSPA peut mettre en place un contrat qui permet de satisfaire les besoins exprimés, tout en réalisant une harmonisation de l'équipement ainsi qu'en offrant un prix généralement intéressant (grâce à l'effet d'échelle).
2. En ce qui concerne les tenues de pluie, les sacs à dos et les tentes individuelles, tous nos pays voisins se sont montrés intéressés par d'éventuelles commandes. En ce qui concerne les nouveaux casques, je peux d'ores et déjà vous informer qu'une dizaine de pays les a commandés, tels que la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Norvège et le Danemark. Les sacs à dos ont été, quant à eux, commandés par la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Norvège, la Suède, le Luxembourg et la Lettonie. Le nouvel armement a été acheté en 2018 selon une procédure nationale et non pas via la NSPA.
3. En ce qui concerne les grands changements à court terme, une procédure est en cours pour le renouvellement des bottines. L'objectif est d'attribuer le contrat en 2020, avec une livraison effective à partir de fin 2020. En outre, l'état-major de la Défense étudie actuellement la réalisation d'un nouveau contrat en matière de tenues opérationnelles pour nos militaires. L'imprimé camouflage classique belge sera remplacé par un nouvel imprimé camouflage par le biais d'un contrat unique qui combine plusieurs articles des tenues de combat. Dans les mois à venir, la Défense va donc examiner ce qui existe sur le marché, puis entamer une procédure marchés publics et placer un contrat d'ici le début de 2021.